

médiatic

déc. 2005/janv. 2006 ' numéro 105

→ é d i t o

DE GOÛT, DE COUPS ET DE COÛTS DANS LE SPORT...

TSR 2 vient de battre des records dans un domaine qui ravit d'aise nos responsables de programmes, grâce aux équipes suisses de football, avec leurs seconds triomphants, les Senderos, Barnetta, Behrami, Zambrella, Leoni, Djourou, etc. Le public a le **goût** du sport.

Mi-novembre, après les graves incidents de Turquie-Suisse qui suivirent les incidents désagréables de Suisse-Turquie à Berne, force fut de s'interroger sur le sport et certaines de ses finalités. (Voir à ce propos sur le site www.rtsr.ch, sous *Humorales*, « *Croc en jambes et pied au cul : parlons football* »). Le public n'aime pas forcément les **coups** dans le sport.

Le sport présente un aspect en roue libre : son **coût** qui absorbe des millions. L'audimat généreux ouvre des appétits. Les présidents des clubs suisses des deux ligues rêvent de faire passer l'écot de SRG SSR idée suisse de 6.5 millions annuels à dix millions – pour les championnats uniquement. En 2006, sur un budget dont le découvert s'élèvera à près de soixante millions, trente proviennent de la hausse des coûts du championnat du monde de football et des jeux Olympiques de Turin. Mais la différence est grande entre les coupes européennes, les rencontres internationales, y compris avec nos « moins de 21 ans » et les modestes championnats suisses !

Il faudrait casser la tirelire des réserves pour que certains puissent mieux entretenir leur danseuse. Si on la casse une fois, il faudrait aussi le faire pour tous les autres qui estiment irremplaçable le sport qu'ils dirigent. Non, ne cassez pas la tirelire !

→ s o m m a i r e

infos-régions

Le DAB va changer ma vie ③

Prise de position de la SRT-VD ④

Rencontre avec Darius Rochebin (SRT-VD) ⑤

Benoît Aymon en Valais (SRT-VS) ⑥

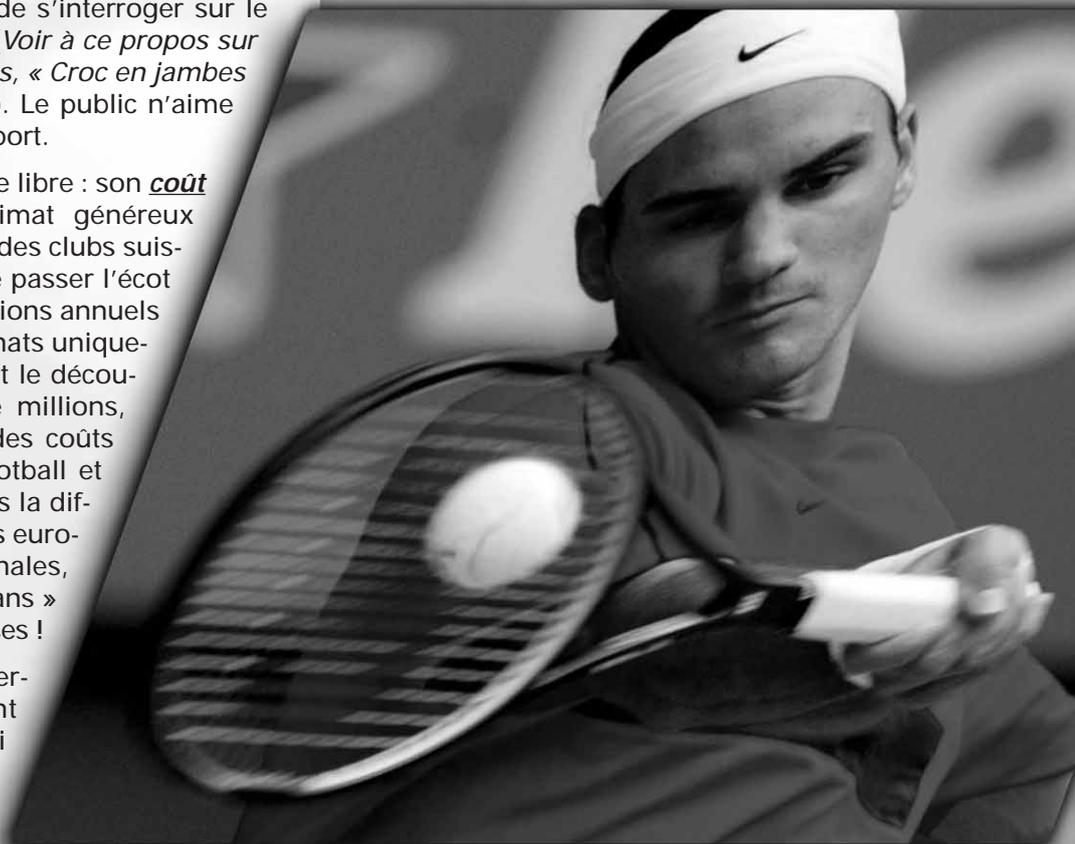
pleins feux

SSR SRG idée suisse :

Un trou de 160 millions en 2009 ⑧

On trouvera dans ce numéro la deuxième partie du dossier consacré aux finances de SRG SSR idée suisse (cf. *Médiatic* numéro 104 et ci-après) et à leur avenir moins réjouissant que les exploits des Federer, Lambiel, Lüthi et l'équipe nationale de foot ■

Freddy Landry



Roger Federer* (photo TSR)

→ Sociétés Romandes de Radio et Télévision (SRT)

SSR idée suisse BERNE

SRT BERNE : Jürg Gerber
Route de Reuchenette 65
Case postale 620 – 2 501 Bienne
Tél. 032 341 26 15 – Fax 032 342 75 41
gerbien@smile.ch

SSR idée suisse FRIBOURG

SRT FRIBOURG : Raphaël Fessler
Rue Marcello 12
Case postale 319 – 1701 Fribourg
Tél. 026 322 43 08 – Fax 026 322 72 54
fessler.communication@com.mcnet.ch

SSR idée suisse GENÈVE

SRT GENÈVE : Blaise-Alexandre Le Comte
Chemin des Clochettes 16 – 1206 Genève
Tél. 078 676 78 69
blaxandre@blaxandre.ch

SSR idée suisse JURA

SRT JURA : Christophe Riat
Rue des Carrières 25
Case postale 948 – 2800 Delémont 1
Tél. 079 239 10 74
christophe.riat@jura.ch

SSR idée suisse NEUCHÂTEL

SRT NEUCHÂTEL : Suzanne Beri
Chemin des Carrières 30
2072 Saint-Blaise
Tél. 032 753 95 38
suzanne.beri@net2000.ch

SSR idée suisse VALAIS

SRT VALAIS : Jean-Dominique Cipolla
Case postale 183 – 1920 Martigny
Tél. 027 722 64 24 – Fax 027 722 58 48
cipolla.jean-dominique@mycable.ch

SSR idée suisse VAUD

SRT VAUD : Jean-Jacques Sahli
Les Tigneuses – 1148 L'Isle
Tél. 021 864 53 54
srt-vaud@swissinfo.org

Le courriel est à adresser à la Société de votre canton (adresse ci-dessus).

MÉDIATEUR RTSR

Emmanuel SCHMUTZ
Route de Montaubert 93
1711 CORMINBŒUF
Tél. et fax : 026 475 34 70



À RENVoyer À LA SOCIÉTÉ DE VOTRE CANTON

Devenez membre de **SSR idée suisse ROMANDE** et vous recevrez régulièrement le Médiatic. Je souhaite adhérer à la société de mon canton (cotisation annuelle de fr.20.-).

Nom
Prénom
Adresse complète

Courriel
Date
Signature

→ pour participer aux émissions

RSR - LA PREMIÈRE

Le Kiosque à Musiques

En ce début d'année 2006, le Kiosque à Musiques reste au studio durant quelques samedis (7, 14 et 21 janvier). C'est l'occasion pour le public de découvrir en direct quelques nouveautés du disque et de savourer les reflets des nombreuses manifestations vécues un peu partout en 2005.

L'émission se fait donc sans public, mais l'auditeur est invité à retrouver le Kiosque à Musiques sur les ondes de La Première, le samedi matin de 11 h 00 à 12 h 30.

Après cette pause habituelle, l'émission reprend la route pour rencontrer son public dans toute la Suisse romande.

ESPACE 2

La Tribune des Jeunes Musiciens

La Tribune des Jeunes Musiciens a lieu le dimanche, au studio Ernest Ansermet, 2 Passage de la Radio, à Genève. C'est un tremplin qu'Espace 2 offre aux jeunes talents, en diffusant leur concert en direct sur les ondes de la chaîne culturelle.

PROCHAINES DATES :

6 février 2006 à 17 h 00

A l'affiche : Quintette Blow Five

Œuvres de :

Edvard Grieg : Danses norvégiennes pour orchestre op. 35, transcriptions pour quintette à vent de David Walter

Luciano Berio : Opus Number Zoo, pour quintette à vent

Anton Dvorak : Quatuor à cordes no. 12 en fa majeur op. 96 « Quatuor américain », transcription pour quintette à vent de David Walter

L'entrée est libre pour les membres des SRT, sur mention de leur qualité de membre

infos-régions

→ Le DAB (Digital Audio Broadcasting) va changer ma vie !



Le DAB (Digital Audio Broadcasting) va très bientôt remplacer la bande FM complètement saturée. Il paraît que c'est une bonne nouvelle.

Mais moi, auditrice lambda, je ne sais pas ce que c'est, à quoi ça sert, ni comment ça marche. Et quand je demande une explication, on me renvoie à des sites Internet qui me donnent l'impression d'être très sotte ! Je vais essayer, ici, de vous faire partager mes connaissances, acquises grâce à Willy Jaques, Hans Strassmann et Gérard Tschopp. Qu'ils soient ici remerciés !

Le DAB, c'est de la radio numérique. On peut dire que c'est à la radio, ce que l'appareil photo digital est au bon vieil Instamatic, ou le CD au vinyle. Il va nous permettre une qualité d'audition bien supérieure à ce que nous connaissons aujourd'hui. Ainsi, lorsque vous circulez dans votre voiture entre Genève et Berne, vos oreilles sont souvent agressées par des « scrrrrrr » et des « pchchch » fort désagréables. Ces parasites peuvent être provoqués par des échos gênants ou par le fait que votre autoradio se trouve dans une zone intermédiaire entre deux émetteurs et qu'il n'est pas en mesure de choisir lequel utiliser.

Grâce au DAB, finis les interférences et les changements de fréquences de réception. En effet, non seulement tous les émetteurs d'un même bouquet de programmes travaillent sur la même fréquence, mais cette fréquence unique transporte tous les programmes dudit bouquet. De plus, les échos, sources de perturbation dans le monde de la FM, deviennent au contraire des alliés permettant souvent d'améliorer la réception dans les zones à topographie tourmentée.

Vous aurez compris que, pour l'instant, en Suisse romande en tous cas, il concerne les véhicules. Mais selon Hans Strassmann, spécialiste du DAB auprès de SRG SSR idée suisse : « *dès fin 2007, les émetteurs en place seront mis à jour et leur puissance augmentée pour permettre la réception à l'intérieur des bâtiments. Dès la mi-2008, la Suisse romande sera entièrement couverte par le DAB* ».

Mais qu'en est-il des récepteurs ? Nos bons vieux transistors seront-ils à même de recevoir les émissions en DAB ? Évidemment non ! A nouvelle technologie, nouveaux appareils ! Mais, surprise, ils ne sont pas si chers que cela. Le prix de base, en Grande-Bretagne, est de 50 euros. Et, comme pour les MP3, leur taille est minuscule. J'en ai même vu un grand comme une carte de crédit !

Et chez nos voisins ? En Angleterre, le marché a connu une forte expansion depuis 2003. 10 % des ménages en sont pour-

vus et l'estimation est de 40 % en 2009. Les Anglais sont, à ce jour, les champions du DAB. En France, on note une diffusion marginale, et seulement dans les grandes villes. A noter que la région jurassienne, très dépendante de la France voisine pour les fréquences radio, devra attendre que sa grande voisine planifie les fréquences qu'elle compte attribuer au DAB pour y avoir accès. L'Allemagne et l'Italie offrent déjà des services DAB, mais sont également à la traîne en ce qui concerne la planification.

En 1999, on a lancé le DAB en Suisse. Malheureusement, ce fut un échec. A cause du manque de coordination internationale, du prix des récepteurs d'alors et de la frilosité des principaux acteurs. Alors pourquoi le relancer aujourd'hui, surtout lorsqu'on entend que SRG SSR idée suisse doit faire des économies ? La première raison, évoquée plus haut, est bien entendu la saturation de la bande FM ; mais surtout, on ne peut rater le coche de la nouveauté et rester sur le trottoir quand l'avenir nous invite à le suivre. A l'exemple de la Grande-Bretagne, il faut créer de nouveaux programmes, inconnus à ce jour. →



Ils seront

infos-régions

[LE DAB (DIGITAL AUDIO BROADCASTING) VA CHANGER MA VIE !]

(suite)



déterminants pour l'intérêt des auditeurs, et donc pour l'achat de nouveaux récepteurs. Parce que, comme vous le savez, plus un produit est acheté, meilleur marché il est.

J'entends nouveaux programmes ? Que me proposera-t-on d'ici 2008 ? Trois projets sont en cours : une chaîne de services, une chaîne culturelle et une chaîne pour les enfants.

Vous le voyez, on peut donc se réjouir de l'avènement du DAB. Une petite ombre au tableau : il faut encore attendre 3 ans pour en profiter dans notre maison. La Suisse alémanique sera desservie la première, ce qui est normal, son marché étant plus important.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site Internet de la SSR. Marche à suivre : www.srg.ch, puis « radio », puis « réception » et choisir le lien « radio numérique ». J'y suis allée... et je me sens nettement moins sotte ! ■

Nicole Berger

SSR idée suisse FRIBOURG

ERRATUM

Dans notre dernier numéro, il fallait lire (dans la rubrique « *Mais il a aussi été dit que...* ») La Tour de Moron (et non de Meuron), dans la Vallée de Tavannes.

→ Prise de position du comité de la SRT Vaud

Le comité de la SRT Vaud, dans sa séance du 15 novembre 2005, a pris connaissance des mesures d'économie décidées pour les années futures par les directeurs de la Radio Suisse Romande et de la Télévision Suisse Romande.

Ces mesures ont été avalisées par le Conseil d'administration de SSR idée suisse ROMANDE et par le Conseil régional RTSR (voir communiqué de presse du 10 novembre 2005 paru dans le Médiatic numéro 104).

Ces mesures d'économie résultent de la diminution de moyens engendrée par l'application du projet de nouvelle loi sur la radio et la télévision (LRTV) et par le nombre en augmentation des personnes au bénéfice des prestations complémentaires, qui sont exonérées du paiement de la redevance.

On annonce des suppressions d'emplois concernant directement les programmes.

Le comité de la SRT Vaud, tout en partageant les soucis des responsables de la SSR, tient à rappeler que le rôle premier des SRT est de défendre les intérêts des auditeurs et des téléspectateurs. A ce titre, il demande que l'offre programmatique et la qualité des programmes ne soient pas touchées pour l'instant par les propositions d'économies.

Avant de toucher aux programmes, ne faudrait-il pas d'abord étudier d'autres pistes ; par exemple, utiliser une partie des

réserves financières constituées ces dernières années, revoir le nombre de cadres à la SSR (augmentation de 50 % en 10 ans), reporter certains investissements, réaliser encore des économies de fonctionnement, et surtout supprimer les émissions de télé-réalité, du genre *Super Seniors*, qui jettent le discrédit sur notre télévision de service public et qui a suscité un tollé de la part de nos membres (plus de 50 réactions négatives, du jamais vu à la SRT Vaud).

Conscient des enjeux et de la difficulté de la tâche, le comité est persuadé que les directeurs de la RSR et de la TSR sauront trouver les mesures d'économie adéquates et feront preuve d'inventivité et de souplesse, afin de satisfaire les auditeurs et les téléspectateurs et leurs propres collaborateurs ■

Jean-Jacques Sahli
Président

→ Rencontre avec Darius Rochebin

DE PARDONNEZ-MOI AU JOURNAL TÉLÉVISÉ

Dans sa séance du 15 novembre dernier, le comité élargi de la SRT Vaud a reçu Darius Rochebin, journaliste à la TSR, bien connu du public romand pour la présentation du journal du soir, le 19:30, et « Pardonnez-moi », l'émission plus intimiste du samedi. Deux présences à l'antenne très différentes, tant dans leur formule que dans le choix des invités, comme l'a relevé Frédéric Rohner dans sa présentation de l'invité.

D'emblée, le débat - largement ouvert - s'est engagé sur le sens réel de « la » vérité à la télévision. Pourquoi, par exemple, oublier la réalité d'Irak lorsque les banlieues françaises en effervescence sont à la une ? Pas du tout d'accord avec cette manière de voir l'actualité, Darius Rochebin a rappelé que le journaliste se devait « d'être là où l'événement se passe » et que la notion de proximité était aussi très importante. Tel fait divers ou catastrophe qui se produit à deux pas de chez nous aura forcément un plus gros impact sur le public d'ici que si c'est à l'autre bout de la planète.

Il suscitera donc une plus grande couverture journalistique. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il y a une « vérité des médias », mais qu'il s'agit plutôt d'une « vérité collective ». La télévision d'ailleurs se veut comme une « caisse de résonance » pour relater les faits partout dans le monde.

Notamment parce que, à l'heure actuelle, il est possible d'avoir rapidement - grâce aux moyens d'information disponibles - une vue complète d'un sujet même très lointain.

D'aucuns se sont offusqués de voir trop de cadavres en gros plan, ou des séquences jugées inutiles, comme des témoignages de mères touchées par la perte de leur enfant. A cette remarque, le journaliste explique que le téléjournal est aussi fait d'émotion et que ce peut être également de l'information. Mais la frontière reste tenue entre l'émotion pure et le voyeurisme. Et même s'il existe bien en Suisse une autocensure pour le choix des images, l'équilibre à trouver est difficile, face à l'abondance de documents reçus.

Ceci dit, la violence fait partie de la vie de tous les jours, et il serait inconcevable de parler d'une guerre sans montrer quelques scènes dures, ressenties par certains membres présents comme une « provocation » ou une volonté de choquer.

Dans ses réponses aux nombreuses questions, Darius Rochebin a précisé que le choix des sujets se faisait en comité de rédaction, que les régions étaient logiquement couvertes en fonction de leur taille, de leur population et de l'actualité, mais qu'il y avait à la TSR une réelle volonté de parler aussi des plus petits cantons. Enfin, il a souligné que « la réalité est toujours assez étonnante pour intéresser le public » et qu'il croit à « l'objectivité dans le journalisme ».

Par opposition aux interviews brèves du téléjournal, le journaliste a encore dit apprécier de découvrir les gens « entre ombre et lumière » dans *Pardonnez-moi*, où il dispose de 25 minutes pour converser avec son invité. Les personnalités accueillies dans l'émission viennent aussi bien du monde politique que culturel ou économique, voire même *people*, sans recherche d'un équilibre entre ces différents domaines. Avec cet échange de propos à bâtons rompus - ou qui paraît comme tel - interviewer et invité adoptent le même ton que celui qui a marqué cette rencontre avec la SRT Vaud : jovial, sans tabou et en toute confiance. ■



Darius Rochebin
(photo A. Roberti)

Arlette Roberti
SSR idée suisse VAUD

infos-régions

→ SSR idée suisse VALAIS

BENOÎT AYMON ET LES MEMBRES DE LA SRT-VS : UN COURANT DE SYMPATHIE

*Le réalisateur de **Passe-moi les jumelles** a conquis le public venu à l'assemblée générale de la SRT Valais, ce 3 novembre au centre professionnel de Martigny. Sur le thème « du bon usage de la carte postale », il lui a fait partager sa passion de la montagne et de son métier de journaliste.*

INFORMER : DONNER DU SENS

« *Quand l'information fout le camp, tout fout le camp* ». La parution du *Matin Bleu* et la manière dont l'information y est traitée pose à Benoît Aymon « une vraie question ». Cette dérive l'inquiète, car « *l'information est un instrument de la démocratie* ». Et l'ancien présentateur, puis membre de la rédaction en chef du *Téléjournal*, rappelle la signification du mot informer, du latin *in formare* : donner du sens.

En 1993, il a choisi de quitter le *desk* et, avec la bénédiction de Raymond Vouillamoz, il ouvre une nouvelle voie, avec Pierre-Pascal Rossi, en lançant *Passe-moi les jumelles*. Il réalisera aussi des séries coproduites avec Arte : *Secours en montagne*, *Profession guide* ainsi que sur la *Haute Route*. Et il écrit le livre de *La Patrouille des Glaciers*.

DU TEMPS, DE L'EMPATHIE, UNE PASSION INCARNÉE

« *Dans une télévision de service public, il est indispensable d'offrir un bol d'air* », constate Benoît Aymon qui a choisi de prendre de la distance par rapport aux contraintes d'un monde qui exige des performances, qui privilégie la vitesse. Il cite la parole du méhari à Saint-Exupéry qui, avec son avion avait fait, en quelques heures, le parcours de la caravane qui durait plusieurs jours : « *Qu'as-tu fait du temps que tu as gagné ?* » L'équipe de *Passe-moi les jumelles* a choisi de prendre le temps, de

faire passer le plaisir avant la performance, de montrer qu'un monde différent est possible.

Et, face à la concurrence des chaînes françaises dont les émissions de prestige comme *Ushuaïa* ou *Thalassa* qui disposent de budgets colossaux par rapport à celui de la TSR, elle a décidé de montrer la montagne - qui est notre référence identitaire - à travers le prisme de la proximité. Trois producteurs partagent la responsabilité éditoriale et l'équipe se compose de cinq journalistes. « *Nous travaillons dans une télévision de service public, pour le public et avec lui, alors que TF1 travaille pour les annonceurs et pour les actionnaires.* »

« *On n'hésite pas à faire de la carte postale, à magnifier le paysage, on attend que la lumière soit belle, on travaille le son, on ose la lenteur. La carte postale nous sert de cadre pour raconter une histoire incarnée par un personnage qui a une passion. Nous avons de l'empathie pour les gens que l'on filme. Pour nous une bonne interview est celle qui instaure une relation de confiance avec la personne, qui lui offre une qualité d'écoute.* »

Pour illustrer son propos, le réalisateur projette un film d'une dizaine de minutes consacré à l'ascension de la face nord du Clocher du Portalet, une paroi mythique, gravie à 40 ans de distance par Michel Vaucher et Michel Darbellay en escalade artificielle, puis récemment par deux jeunes alpinistes en libre. Les deux anciens

suivent la progression des deux jeunes qui, le soir en cabane, commentent le film montrant la première réalisée par leurs aînés.

C.Q.F.D. : « *Nous avons la carte postale, l'histoire et le courant d'empathie qui lie les deux générations.* » Et qui a passé entre le réalisateur et les membres de la SRT Valais.

LA SRT VALAIS OUVRE LE DIALOGUE ENTRE LE SERVICE PUBLIC ET LES INSTANCES CANTONALES

Lors de la partie administrative qui a précédé, Jean-Dominique Cipolla a rappelé le rôle des associations cantonales d'auditeurs et de téléspectateurs : servir de relais entre les régions qui ont chacune leur propre sensibilité et la RTSR, être une plate-forme interactive entre les professionnels et les différents milieux socio-économiques, culturels et religieux du canton, établir une critique constructive des émissions et la transmettre aux instances concernées.

Dans cette optique, le comité a invité Gilles Marchand qui a parlé aux membres de la SRT Valais des mutations et des enjeux de l'audiovisuel en Suisse et lancé des dîners-débats. Le premier a réuni les responsables des émissions religieuses à la RSR et à la TSR, des prêtres du diocèse et des pasteurs de l'Eglise réformée dans un dialogue animé. A l'agenda sont inscrits d'autres rendez-vous avec l'Union des Indépendants, avec des représentants des milieux sportifs

et de la culture. Pour l'année à venir la société cantonale s'efforcera de recruter des forces jeunes qui s'intéressent aux médias audiovisuels de service public.

ET LES MEMBRES DE SON COMITÉ ŒUVRENT DANS LES DIFFÉRENTS ORGANES DE L'INSTITUTION

Après la présentation de comptes équilibrés par Marcel Michel, Yann Gessler, président du Conseil des programmes, Jean-Marie Cleusix, membre du Conseil d'administration de la RTSR, Christian Mayor, membre du Conseil régional et Françoise de Preux qui fait partie de l'équipe rédactionnelle du Médiatic ont informé les membres présents de leurs activités.

Si l'analyse critique des émissions est la mission principale du Conseil des programmes, Yann Gessler indique qu'il effectue aussi un travail de fond grâce aux rapports des groupes de travail ; l'un a, cette année, étudié le comportement des jeunes face à l'offre programmatique de la RTSR et l'autre, le fonctionnement des débats à la Radio et à la Télévision Suisse Romande. Jean-Marie Cleusix a relevé l'excellente audience dont jouit la RSR, les nouveautés techniques comme le DAB dont elle se dote et sa volonté d'améliorer sa grille. La TSR qui va changer de logo, modifier la présentation de l'actualité de 19 à 20 heures et proposer de nouvelles émissions, enregistre une forte progression de son multimédia, mais sa situation financière s'avère tendue. Christian Mayor a rappelé le travail important de *lobbying* effectué dans les régions et au Parlement fédéral contre le Beirat prévu dans la LRTV et finalement abandonné ainsi que la contribution des cantons à la sauvegarde des archives de la RTSR qui sont notre mémoire audiovisuelle ■

Françoise de Preux
SSR idée suisse VALAIS

Benoît Aymon (photoTSR)



pleins feux

→ SRG SSR idée suisse : un trou de 160 millions en 2009 !

Il était une fois deux retraités, capables encore de faire preuve de curiosité et de se stresser si nécessaire, qui décidèrent de comprendre ce que signifiait le trou de 160 millions programmé par SRG SSR idée suisse et annoncé pour 2009. L'un serait plutôt du genre réaliste, lucide et un brin pessimiste, engagé à droite, l'autre ne rejetant pas l'optimisme utopique, cœur syndicalisant penchant à gauche. Ensemble, ils ont rencontré Daniel Jorio, chef des finances et du controlling à la direction générale de SRG SSR idée suisse à Berne, consulté des pages de documentation, échangé des dizaines de mail. Ils sont d'accord sur l'observation des faits, mais divergent sur l'analyse que l'on peut en tirer. C'est ainsi qu'ils ont des regards assez différents sur le financement du deuxième pilier. Cette analyse des finances de SRG SSR idée suisse aura été faite en deux parties, dans le Médiatic numéro 104, le texte est signé Charles Chammartin, avec la collaboration de Fyly ; dans celui-ci, Freddy Landry avec la collaboration de ChCh.



En France, on connaît le « trou de la Sécu » qui inquiète depuis longtemps déjà. La SSR creusera-t-elle dans les années qui viennent un trou puissant qui parviendra par étapes à 160 millions en 2009, si l'on en reste à la situation de 2004 qui sera certainement dans les grandes lignes la même en 2005. 2004 sera donc l'année de référence. Le but de l'exercice dans ce dossier du Médiatic est de comprendre comment on parvient à ces 160 millions et de décrire ce qui va être fait pour éviter une situation qui deviendrait désagréable et inadmissible : SRG SSR idée suisse n'est pas Expo.02 ni Swissair.

LE CONTENU DU NUMÉRO 104

Dans le Médiatic numéro 104, rappel a été fait des recettes de 2004, d'un montant total de 1.534 millions de francs. L'apport de la redevance – 1.096 millions – a été décortiqué, le degré d'« acceptation » de la redevance par le

public est jugé bon, aussi en comparaisons internationales. La concurrence entre presse écrite et médias audiovisuels, radio et télévision, ne permet pas de compter sur des revenus publicitaires substantiellement en hausse ces prochaines années. Les effets de la nouvelle loi sur la radio et la télévision (LRTV) vont conduire à des diminutions de recettes pour la SSR. En comparaison internationale, tant la radio que la télévision du service public suisse ne présentent pas des coûts-minute élevés. Les mesures à l'étude envisagées pour les prochaines années devraient permettre d'économiser à l'interne quatre-vingts millions d'ici 2009. Certaines sont déjà partiellement opérationnelles. Sans toucher aux programmes du premier rideau, il faudra faire autant et tout aussi bien avec moins d'argent. Le défi est grand !

Nous allons en partie revoir pourquoi les recettes vont stagner ces prochaines années, pourquoi la part de ces recettes revenant à SRG SSR idée suisse va diminuer, quels sont les coûts supplémentaires qui vont grever le budget de l'ensemble du service public audiovisuel, en particulier les conséquences de la nouvelle loi LRTV.

Viendra ainsi une tentative pour décrire les possibilités de combler ou non ce trou de 160 millions, au moins partiellement. Les prévisions actuelles doivent encore être affinées une fois le processus législatif fédéral terminé et les mesures d'application planifiées. On y pratiquera assez largement les arrondis pour les ordres de grandeur.

Au passage, on ne manquera pas de se poser ou de poser quelques questions, de formuler certaines remarques. En 2005, la redevance radio payée par un peu plus de 2.7 millions de ménages et d'abonnés professionnels s'élève à 169 francs l'an pour les premiers et à 224 francs pour les seconds. La redevance TV s'élève à 281 francs pour les ménages et à 373 francs pour les professionnels, payée elle aussi par 2.7 millions. Sur les 1.220 millions encaissés, 1.100 sont à disposition de SRG SSR idée suisse. Environ 300 millions proviennent de la publicité télévisée et 150 d'autres recettes (sponsoring pour environ 50 millions, ventes d'émissions, prestations diverses, comme par exemple la mise à disposition de signaux pour un match de football entre l'Argentine et l'Angleterre).

Les dépenses sont à peu près au niveau des recettes. Fin 2005, la situation restera la même.

Mais les changements s'annoncent nombreux.

DES RECETTES STABLES

Le nombre de ménages qui paient les redevances radio et télévision ne va plus guère croître. On entre probablement dans une ère de stabilité. Il faut noter qu'une augmentation de dix mille ménages payant la double redevance à 450 francs l'an représente 4.5 millions, ce qui n'est pas négligeable. Mais rien ne conduit à formuler une telle hypothèse de croissance.

L'exemption de la redevance accordée aux bénéficiaires de rentes complémentaires continuera de provoquer une baisse de recettes assez importante, actuellement non compensée (*voir plus bas dans « Dépenses en hausse »*).

Peut-on attendre une augmentation des recettes liées à la publicité télévisée ? La part du marché suisse obtenue par la télévision n'atteindra probablement jamais celles qui règnent en France ou en Italie. Un consensus bien helvétique ne permet pas de faire preuve d'agressivité pour l'obtention de contrats. Les autres médias qui dépendent de la publicité sont bien protégés. La presse ne se fait pas de scrupules pour introduire sur le marché des quotidiens gratuits, comme cela se passe actuellement en Suisse romande. Il faut aussi signaler que la SSR a, de son propre chef, renoncé à trouver des contrats publicitaires pour ses sites Internet. On se demande bien pourquoi ! Il est bizarre de renoncer apparemment spontanément à une recette nouvelle qui pourrait être intéressante.

Des hausses dans le sponsoring et autres recettes ne seront probablement pas assez significatives pour être prises en compte.

La redevance la plus élevée d'Europe ? C'est selon... le critère !

Cette redevance annuelle de 450 francs est donnée comme la plus élevée d'Europe en francs constants. SRG SSR idée suisse a trois grands centres radiophoniques et autant de centres de télévision qui émettent en quatre langues, les programmes en romanche étant tout de même plus rares que les autres. Le bassin de chaque région va de tout petit (Tessin) à même pas très grand (Suisse alémanique). Le coût de la vie est élevé en Suisse, dans tous les domaines. C'est donc un fait indéniable : notre redevance est chère, mais les prestations quantitatives sont nombreuses. On en a pour « notre » argent, même si les Suisses d'une région ne sont pas nombreux à suivre les programmes des deux autres. De plus, 5 % au moins de cette redevance joue le rôle d'impôt social pour l'exemption dont profitent les bénéficiaires de rentes complémentaires.

Donc, chère ? Oui, d'accord ! Mais pas forcément championne d'Europe. On peut en effet comparer cette redevance au revenu annuel par habitant dans chaque pays. En 2003, l'Islande est en tête avec 1.46 %, devant l'Autriche voisine, à 1.15 %, le Danemark à 1.04 %, Suède, Irlande et Suisse dans un mouchoir de poche à 0.94 %. Les grands pays viennent ensuite, la Grande-Bretagne à 0.84 %, l'Allemagne à 0.70 %, la France à 0.60 % et l'Italie à 0.59 %.

RECETTES EN BAISSÉ OU DÉPENSES EN HAUSSE ?

La *Radio Suisse Internationale*, destinée à assurer un lien avec nos compatriotes installés à l'étranger provisoirement ou définitivement, a été remplacée par divers sites Internet regroupés sous *Swissinfo*. La Confédération subventionnait RSI à hauteur de 50 %. Mais le temps est aux économies : il n'y a plus de radio, donc plus de subvention ! Le Conseil fédéral a profité de la révision de la LRTV pour tenter de supprimer cette obligation. Les Chambres fédérales ne l'ont pas suivi. La suppression de la subvention représenterait quinze millions environ.

La Suisse compte près de deux cent mille personnes qui bénéficient d'une rente complémentaire. Depuis 2000, ces rentiers, qui doivent en faire la demande, sont exemptés du paiement de la redevance. Ils sont 140'000 environ à être exemptés, ce qui représente une diminution de recettes de près de soixante-cinq millions.

En 2003, le Conseil fédéral a admis une hausse de 4 % de la redevance, équivalent à 115'000 exemptions, autrement dit une cinquantaine de millions de francs.

Le manque de quinze millions reste à charge de la SSR. Il l'est déjà en partie.

LES EFFETS DE LA LRTV

La nouvelle loi en matière de radio et de télévision (LRTV) pourrait entrer en vigueur fin 2006, début 2007. Elle prévoit des dépenses nouvelles pour SRG SSR idée suisse.

Les radios et télévisions régionales, qui remplissent une mission de service public, auront droit à une part plus élevée de la redevance, 4 % contre 1 % actuellement. →

pleins feux

[SRG SSR IDÉE SUISSE : UN TROU DE 160 MILLIONS EN 2009 !] (suite)

La manne totale s'élèvera, peut-être par étapes, à près de 45 millions. On parle à ce propos de *splitting*.

Cette révision impose de prélever sur la redevance 1 % pour l'amélioration de la réception pour malvoyants et malentendants, 1 % pour la mise en place de nouvelles techniques, et peut-être une perte équivalente à 0.5 % par des secteurs de sponsoring ou de publicité désormais interdits. On approche ainsi des 30 millions.

RÉCAPITULATION (EN MILLIONS)

Subvention à RSI supprimée, pas reportée sur Swissinfo	15
Exemption du paiement de la redevance par les bénéficiaires de rentes complémentaires	15
<i>Splitting</i> en faveur des locales et régionales	45
Autres obligations liées à la révision de la LRTV	30
Facteurs inflationnistes	55
Soit un total de	160

Le poste « facteurs inflationnistes » tient compte d'une inflation durant les trois prochaines années de l'ordre de 1 % et de facteurs propres à l'audiovisuel, surtout la télévision, par exemple dans le domaine des droits sur les manifestations sportives (voir encadré).



Thomas Lüthi (photo TSR)



Stéphane Lambiel
(photo TSR)

Le coût des grands événements sportifs

Parmi les facteurs de renchérissement, il faut inclure le coût du sport, en particulier celui des grands événements sportifs, qui ont pris parfois un rapide ascenseur et font surtout grand bruit quand la consigne de silence est dépassée ou rompue.

Par exemple : les droits payés pour l'Euro à l'UEFA ont passé, de 2000 à 2004, de 140 millions de francs à 800 millions ! Ceux des jeux Olympiques d'été évoluent de 591 millions pour Athènes en 2004 à 665 pour Pékin en 2008. Pour les jeux d'hiver, on passe de 180 millions pour Salt Lake City à 202.5 pour Turin.

La part de SRG SSR idée suisse évolue en suivant ces hausses, sans que l'on sache si elles sont proportionnelles. Mais une partie de ces éléments sont déjà pris en compte ou compris dans les prévisions à court terme.

Il semblerait pourtant que le temps de la folie touche à sa fin. Il est probable, pour le « Mondial » de football, que les droits de 2010 soient inférieurs à ceux de 2006 et que ceux de 2014 soient aussi inférieurs à ceux de 2010. On n'en sait pas plus actuellement.

COMMENT COMBLER LE TROU ?

Ainsi, il faut admettre comme une base plausible de réflexion que 160 millions manqueront en 2009, avec une approche par paliers, 55 millions en 2006, 110 en 2007 et 135 en 2008. Comment s'y prendre pour combler le trou ?

A/Refaire les calculs

On pourrait revoir toutes ces estimations en faisant preuve de pessimisme ou d'optimisme. La fourchette pourrait bien aller de 130 à 180. Restons-en au chiffre « officiel » !

B/Ne rien faire

SRG SSR idée suisse ne change rien à rien, épuise sa réserve actuellement disponible qui est d'environ 70 millions, entame ses fonds propres de 600 millions. Elle jouerait ainsi à Expo.02 et imiterait Swissair... En vain probablement !

C/Obtenir une hausse de la redevance

La redevance annuelle, radio et télévision, s'élève donc à 450 francs. Les 2.7 millions de foyers versent actuellement 1.2 milliard. Une augmentation de 60 francs par an, donc de 5 francs par mois (un paquet de clopes par mois, trois cafés en deux mois) rapporterait 160 millions. Elle pourrait se faire en deux étapes. Affaire réglée, la Confédération couvrant en même temps ce qu'elle doit couvrir, une subvention bénéficiant aux Suisses de l'étranger, une aide sociale justement accordée aux bénéficiaires d'exemption de redevance.

C'est le Conseil fédéral qui décide. Imaginer qu'il accepte une solution de cette simplicité évangélique relève de l'utopie.

Certes, les mesures d'audimat sont bonnes, tant pour la radio

télévision suisse romande

que la télévision, et dans les trois programmes linguistiques (le poids du rhéto-romanche est léger). Si l'on pouvait prendre pour échantillon particulier les politiciens de tous bords, l'audimat dans sa composante de satisfaction ne serait pas très élevé. Il y a peut-être un écart entre la satisfaction du public mesurée quantitativement et celle des décideurs.

Donc il est sage que SRG SSR idée suisse ne compte pas sur cette solution la plus simple.

D/Les choix de SRG SSR idée suisse

La direction générale a donc décidé de s'imposer des économies de 80 millions à atteindre par étapes en 2009. La moitié environ sera trouvée parmi les moyens à disposition de la direction générale. L'autre moitié doit provenir des différentes unités d'entreprises de la SSR, des trois radios linguistiques et des trois télévisions linguistiques principalement.

Pour la radio romande, la cible à atteindre en 2009 s'élève à 3.3 millions, celle de la télévision est de 8.3 millions. (Voir l'Edito du Médiatic numéro 104).

Mieux vaut en effet prévenir que guérir. Et si ces économies devaient s'avérer supérieures à ce qui sera finalement nécessaire, il deviendrait alors possible de faire de nouveaux pas en avant, comme l'ouverture de canaux spécialisés qui multiplient l'offre, tant par la diffusion en numérique que sur Internet. Mais qu'on dépasse dans ce domaine le rêve du seul « tout-info » ! Il y a mieux à faire, dans l'utilisation des archives et l'organisation des reprises.

Les consignes données aux unités d'entreprise sont claires : ne pas toucher au programme, en particulier celui du premier rideau, dont l'importance est considérable pour l'audience annuelle, même si les heures de ce premier rideau sont différentes en radio et télévision.

Un climat d'inquiétude règne dans les unités d'entreprise. Certes, on espère bien parvenir à ces écono-

mies sans licenciement, pour autant que faire se puisse.

Faire autant qu'avant ou même plus, avec un personnel réduit vivant dans un climat d'incertitude, ce n'est peut-être pas la meilleure solution pour parvenir à relever des défis indispensables ■

Freddy Landry,
Avec la collaboration
de Charles Chammartin

Le cas particulier des archives romandes

On a longuement évoqué, ici-même le problème du sauvetage des archives de la TSR, puisque une fondation indépendante est en charge de ce travail, ce qui soulage les finances de la TSR.

Peu après son arrivée à la direction de la TSR, Gilles Marchand, alerté par certains de ses collaborateurs, prend acte puis conscience de l'état lamentable d'une partie des archives plutôt anciennes : désordre, absence de répertoriage, détérioration due à la maladie dite du vinaigre, à cause de l'odeur qu'elle provoque. Certes, tout n'était pas laissé à l'abandon, mais le retard était d'autant plus grand que des sommes mises au budget pour l'archivage avaient été utilisées auparavant pour améliorer les programmes ! Une télévision dont les archives sont insuffisantes perd de belles possibilités de programmes d'esprit historique qui vaut mieux que le nostalgique seulement.

Gilles Marchand a trouvé en Jean Cavadini, président du Conseil d'administration RTSR, une oreille attentive pour prendre la tête d'une *Fondation pour la sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la TSR* qui espère trouver vingt-cinq millions de francs dans les cinq années qui viennent. (jolie, cette image d'une oreille qui prend la tête !).

Bien entendu, la TSR participe, par des prestations de service au moins, au plan de financement de la fondation. Mais l'essentiel est que la prise de conscience du problème des archives soit faite, même tardivement !

pleins feux

→ AUDIORAMA MONTREUX-TERRITET MUSÉE NATIONAL SUISSE DE L'AUDIOVISUEL DÎNER DE TÊTES

Jeudi 19 janvier 2006, dès 19 h 00

Comme tout musée, l'AUDIORAMA est à la recherche de fonds pour poursuivre ses activités et enrichir ses collections. Pour l'aider dans sa tâche, l'**Audiorama CLUB**, composé d'un groupe d'amis du musée, a été créé en 1990. Et c'est lui qui organise un premier repas de soutien, le 19 janvier prochain, dans l'accueillante salle Sissi de cet ancien Grand-Hôtel de Territet. L'appellation **Dîner de Têtes**, choisie pour cette soirée, est due au fait que chaque table sera présidée par une personnalité connue de la RSR ou de la TSR.

L'AUDIORAMA a fait preuve ces dernières années de son originalité et de la richesse de ses collections, sans

oublier ses activités ludiques, mises en place en collaboration avec l'EPFL. Au cours de cette rencontre, diverses animations sont prévues, aussi bien en relation avec l'histoire de l'audiovisuel qu'avec les nouvelles technologies.

Renseignements et inscriptions

(jusqu'au 20 décembre)

au 021 963 22 33 ou par fax aux 021 963 02 94

(Prix : 150 francs par personnes)



www.rtsr.ch

Découvrez les Humorales de Freddy Landry

Mouvements d'humeur, commentaires
ou remarques pertinentes,
les Humorales sont des prises de position
régulières et bien marquées sur les émissions
de télévision.

Lisez-les pour le plaisir et faites part
de votre avis à leur auteur.

Annoncer les rectifications d'adresses à :
Claude Landry, route du Vignoble 12,
2520 La Neuveville

J.A.B.
2514 Ligerz

IMPRESSUM

Internet : www.rtsr.ch – Bureau de rédaction : Esther Jouhet, Arlette Roberti, Freddy Landry

Rédaction, courrier, abonnement : médiatic, av. du Temple 40, CP 78, 1010 Lausanne – Tél : 021 318 69 75 – Fax : 021 318 19 76 – Courriel : mediatic@rtsr.ch

Maquette/mise en page : agrafik, Didier Prost – graphisme@agrafik.com – Impression : imprimerie du Courrier – La Neuveville

Éditeur : SSR idée suisse ROMANDE (RTSR) – *Reproduction autorisée avec mention de la source*